

A Lille, le 21 mai 2017

Baisse de l'IAT Nous serons tous impactés !!!!

ALERTE



**Lors du dernier conseil d'administration du 30 mars 2017,
L'administration a acté l'attribution de l'IAT à taux 1 pour les entrants aux SDIS
NORD, avec possibilité de modulation sur tous les agents du SDIS NORD....**

Tous les Syndicats représentatifs au Comité Technique ont voté unanimement CONTRE.

Malgré ça, notre hiérarchie et les élus politiques imposent leurs avis à la sauce 49.3, bien qu'ils soient très attachés au dialogue social... Nous pourrions aussi croire qu'un saucisson est un fruit !!!!

Nous dénonçons cette décision qui, de fait, instaure l'inégalité entre les agents du SDIS.

Au-delà de cet aspect idéologique, l'enveloppe budgétaire pour l'IAT est fixe. Cependant son taux, pour les agents entrants, sera évolutif selon leur manière de servir. Il pourra donc être augmenté pour certains. Comme l'enveloppe budgétaire votée pour l'IAT ne bougera pas, dans l'hypothèse où des agents bénéficient d'un taux plus avantageux, forcément, certaines verront leur taux baisser. C'est la logique des vases communicants. De ce fait l'ensemble des agents seront impactés.

Au-delà de cette logique, nous rappelons que les nouvelles recrues seront intégrées dans le cadre d'emploi de caporal comme le prévoit la PPCR.

Pour éviter toute discrimination (ce qui est puni par la loi) le SDIS ne tardera pas à être obligé d'étendre cette mesure à tous les agents par le biais d'une décision de CA qui ne saurait tarder. Le prochain CA se tiendra le 27 Juin...

Historique : Nous avons obtenu l'IAT à Taux 8 pour tous les agents afin de ne pas tomber dans la discrimination. Cette Bataille fut ardue, âpre et difficile, beaucoup d'entre nous en paye encore les pots cassés 11 ans après !!!!

Nous n'avons pas le droit de laisser filer nos acquis par égoïsme !